

## DÉLIBÉRATION n° **2026-004** de la séance du **06/03/2026**

### OBJET : **Approbation du compte financier unique 2025 – budget annexe**

L'an deux mille vingt-six le vendredi 6 mars à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au SDIS 44 à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 25

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Philippe JOUNY, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEUN-GRELAUD, Gaëlle ROUGERON.  
Mme Nadège PLACÉ (suppléante de M. Pascal PRAS) sans voix délibérative.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,  
Mme Anne-Marie CORDIER a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,  
M. Frédéric MILLET a donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,  
M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,  
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,  
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN,  
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Pascal PRAS,  
M. Jean-Louis MOGAN a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,  
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT,  
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**Mmes et MM.** Philippe BABONNEAU, Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Lydie MAHE, Barbara NOURRY.

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

##### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,  
M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,  
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Yvon LERAT a été désigné secrétaire de séance.

# Approbation du compte financier unique 2025 – budget annexe

## EXPOSÉ

Après un résultat excédentaire en 2024, le budget annexe régional affiche en 2025 un résultat légèrement déficitaire, à hauteur de – 76 500 €, inférieur à la prévision initiale du fait d'une moindre mobilisation de la dotation du CNFPT par le budget inter-régional grand ouest au vu de la programmation des concours organisés à cette échelle de mutualisation.

Les dépenses, d'un montant de 1,4 million d'euros, restent principalement consacrées à l'organisation des concours. Leur progression par rapport à 2024 s'explique avant tout par le reversement d'une partie du résultat excédentaire aux centres de gestion de la coopération sur la base du temps passé par leurs équipes à l'activité régionale (437 400 €). Viennent s'ajouter les dépenses de mise en œuvre du plan d'action régional : protection sociale complémentaire, conférence régionale de l'emploi territorial, formation au métier de secrétariat général de mairie, dispositif de signalement. Ces dépenses, dans une année de transition et de travail de fond avant le déploiement des dispositifs santé et signalement, restent contenues (11 100 €).

En parallèle, les recettes s'élèvent à 1,3 million d'euros, principalement issues de la dotation du CNFPT, ainsi que du remboursement des coûts lauréat liés à l'organisation des concours.

Le rapport joint en annexe s'attache à présenter, en complément de la maquette budgétaire réglementaire, disponible sur demande, les principales réalisations de l'année 2025 ainsi que l'équilibre des comptes de la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire (pas de réalisation en investissement).

La synthèse en est la suivante :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé
Recettes	1 287 600,00 €	1 298 087,86 €
Dépenses	1 967 069,00 €	1 374 570,98 €
Résultat antérieur reporté	2 402 046,12 €	2 402 046,12 €
<b>Résultat de clôture 2025</b>		<b>2 325 563,00 €</b>

## DÉLIBÉRÉ

VU le Code général de la fonction publique, notamment son article L.452-24 ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

VU le projet de compte financier unique 2025 pour le budget annexe proposé par la comptable assignataire et l'ordonnateur ;

Considérant la concordance des opérations passées sur l'exercice 2025 par la comptable assignataire et l'ordonnateur dans le respect des crédits autorisés par le conseil d'administration ;

M. Philip SQUELARD, Président, ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote, sur proposition de M. Pascal PRAS, 1<sup>er</sup> vice-président, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 23 voix pour :

- **Approuve** le compte financier unique de l'exercice 2025 pour le budget annexe.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Philip SQUELARD